

No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE 3 NOVEMBRE 2015, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 6 octobre 2015

4.2 Séance extraordinaire du 27 octobre 2015

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Compensation et prime au rendement – Directrice des communications, relations publiques et citoyennes

5.2 Indexation des salaires et conditions – Personnel cadre permanent

5.3 Autorisation de signature – Acte de vente – Les Habitations Malachite inc.

5.4 Approbation et autorisation de signature – Protocole d'entente – Projet domiciliaire – Le Boisé de Carignan – Phase IV

5.5 Autorisation de signature – Acte de vente – Lot 5 763 048

5.6 Dépôt et présentation du rapport du maire sur la situation financière 2015

5.7 Autorisation de signature – Acte de vente – Lot 5 754 661

6. FINANCES

6.1 Déboursés du mois d'octobre 2015

6.2 Transferts budgétaires

6.3 Dépôt – Liste des engagements

6.4 Dépôt – Rapport semestriel #2 – Année 2015

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Autorisation – Appropriation de surplus – Raccordement d'aqueduc – CPE Plaisir d'enfant

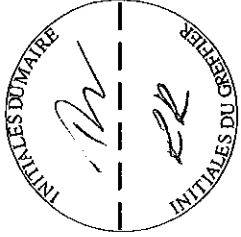
7.2 Octroi de contrat – Service internet – Réservoir Henriette – Abrogation de la résolution 15-07-264

7.3 Approbation et autorisation – Servitude – Lots 2 600 756 et 2 600 757 pties 2 601 062 pties à 2 601 069 pties, 2 601 072 pties, 4 910 875 pties et 4 910 876 pties

7.4 Octroi de contrat – Fourniture de granulat en vrac – Novembre 2015 à octobre 2018

7.5 Autorisation de paiement – Libération de la retenue contractuelle – Travaux d'infrastructures du secteur de l'île Goyer – Renouvellement des conduites d'eau potable

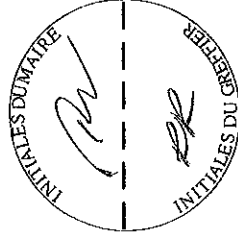
7.6 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires dans le cadre des travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Bellerive



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

- 7.7 Autorisation de paiement – Libération de la retenue contractuelle – Travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Bellerive
- 7.8 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires – Éclairage de rue sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières
- 7.9 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire et libération de la retenue contractuelle – Éclairage de rue sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières
- 7.10 Autorisation – Demande de CA – Faubourg Carignan
- 8. URBANISME**
- 8.1 Dérogation mineure 15-DM-20 – Lots 5 695 636 et 5 696 637 – 2011, rue des Roses
- 8.2 Dérogation mineure 15-DM-22 – Lots 5 745 541 et 5 745 542 – Rue du Granit
- 8.3 Dérogation mineure 15-DM-23 – Lot 2 601 468 – Rue Bernard-Boucher
- 8.4 Demande 15-PIIA-41 – Lot 5 695 637 – Rue des Roses
- 8.5 Demande 15-PIIA-43 – Lot 4 647 012 – 3722, rue Lyse-Marcil
- 8.6 Demande 15-PIIA-44 – Lots 5 298 876 à 5 298 878 – 3084 à 3092, boulevard Désourdy
- 8.7 Demande 15-PIIA-45 – Lot 2 343 460 – 3768, chemin Sainte-Thérèse
- 8.8 Demande 15-PIIA-46 – Lots 5 566 609, 5 566 610, 5 566 617 et 5 566 618 – Rue Marie-Anne Ouest
- 8.9 Demande 15-PIIA-47 – Lot 4 947 013 – 3726, rue Lyse-Marcil
- 8.10 Demande 15-PIIA-48 – Lot 4 946 975 – 3652, rue Gérard-La Palme
- 8.11 Demande 15-PIIA-49 – Lot 2 600 386 – 1621, rue des Roses
- 8.12 Demande 15-PIIA-50 – Lot 2 600 446 – 2151, rue des Roses
- 8.13 Demande 15-PIIA-51 – Lot 2 600 136 – Rue des Érables
- 8.14 Demande 15-PIIA-52 – Lot 2 600 097 – 1831, rue des Roses
- 8.15 Demande 15-PIIA-53 – Lot 2 598 841 – 1736, rue des Tulipes
- 8.16 Demande 15-CPTAQ-06 – Lot 2 599 882 – 2100, chemin Bellerive
- 8.17 Approbation – Projet de lotissement avec ouverture de rue – Boisé de Carignan phase IV
- 8.18 Abrogation de la résolution 15-05-191 – Boisé de Carignan Phases IV et V
- 8.19 Nomination – Membres du Comité consultatif d'urbanisme
- 8.20 Prolongation de mandat – Chef de service, aménagement du territoire
- 8.21 Octroi de contrat – Abattage de frênes sur le domaine public de la Ville
- 8.22 Octroi de contrat – Expertise agronomique – Projet de parc industriel
- 8.23 Octroi de contrat – Étude historique – Évolution du milieu naturel



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

- 10.1 Handi-Bus inc. – Approbation du budget 2016
- 10.2 Approbation de la grille tarifaire 2016 – Handi-Bus inc.
- 10.3 Autorisation de paiement – 13^e Souper bénéfique – Maison Simone Monet-Chartrand
- 10.4 Demande de prêt de salle – Carrefour Familial du Richelieu
- 10.5 Demande de commandite – L'Atelier lyrique de Chambly
- 10.6 Demande d'aide financière – La Corne d'abondance
- 10.7 Autorisation de porte-à-porte – Aux sources du Bassin de Chambly
- 10.8 Appropriation de surplus – Soirée reconnaissance des bénévoles
- 10.9 Invitation – Dégustation de vins et fromages – Association Québec-France
- 10.10 Demande de commandite – Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly – Souper bénéfique

11. ENVIRONNEMENT

12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Autorisation – Installation d'un Croque-Livres à Carignan

13. RÉGLEMENTATION

- 13.1 Avis de motion – Règlement no 470-U
Règlement du plan d'urbanisme
- 13.2 Avis de motion – Règlement no 471-U
Règlement de zonage
- 13.3 Avis de motion – Règlement no 472-U
Règlement de lotissement
- 13.4 Avis de motion – Règlement no 473-U
Règlement des permis et certificats
- 13.5 Avis de motion – Règlement no 474-U
Règlement relatif aux dérogations mineures
- 13.6 Avis de motion – Règlement no 475-U
Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)
- 13.7 Avis de motion – Règlement no 476-U
Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

14. INFORMATIONS

15. DIVERS

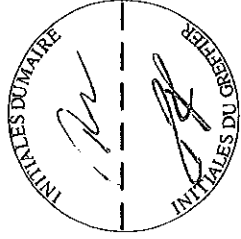
- 15.1 Mandat – Représentation – Requête introductive d'instance en nullité

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M^{mes} Lorraine Moquin, conseillère
Anne Poussard, conseillère



No de résolution
ou annotation

Bulle de Carignan

MM. Marcel Synnott, conseiller
André Mylocopos, conseiller
Patrick Marqués, conseiller

Est absente :

Mme Danielle Théorêt, conseillère

Messieurs Alain Cousson, directeur général et Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier, sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

15-11-420

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 6 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2015.

15-11-421

4.2 Séance extraordinaire du 27 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 octobre 2015.

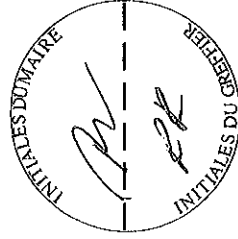
15-11-422

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Compensation et prime au rendement – Directrice des communications, relations publiques et citoyennes

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

15-11-423



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'ACCORDER le versement d'une somme de 2 500 \$ en guise de compensation et prime au rendement à Éline Magnan, directrice des communications, relations publiques et citoyennes, pour une quantité importante d'heures travaillées dans le cadre de l'organisation de « La Petite Séduction », la qualité de son implication ainsi que les heures travaillées à diverses occasions;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-13030-141.

5.2 Indexation des salaires et conditions – Personnel cadre permanent

CONSIDÉRANT la grille salariale ainsi que la classification des employés cadres en vigueur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

DE majorer l'échelle salariale ainsi que le salaire des cadres de 1.2 % pour l'année 2016, afin d'indexer ces salaires au coût de la vie;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

5.3 Autorisation de signature – Acte de vente – Les Habitations Malachite inc.

CONSIDÉRANT le projet d'acte de vente soumis par Les Habitations Malachite inc. afin de procéder au développement des phases II et III du projet domiciliaire Boisé du Parchemin;

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

DAUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Carignan, l'acte de vente des lots 2 598 425, 2 599 663, 2 599 654, 2 598 349, 2 598 346, 2 598 335, 2 598 326, 2 598 328, 2 599 653, 2 598 309 ainsi que d'une partie des lots 2 599 651, 2 599 662, 2 599 660 et 2 599 661.

5.4 Approbation et autorisation de signature – Protocole d'entente – Projet domiciliaire – Le Boisé de Carignan – Phase IV

CONSIDÉRANT le projet de développement domiciliaire pour le développement de la Phase IV du projet domiciliaire Le Boisé de Carignan déposé au Service de l'urbanisme;

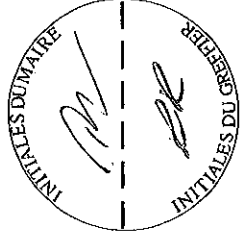
EN CONSÉQUENCE :

15-11-424

15-11-425

15-11-426

Modifiée par
15-12-503



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer l'entente relative à des travaux municipaux pour le projet domiciliaire Le Boisé de Carignan Phase IV;

LE TOUT conditionnel au dépôt de tous les documents prévus audit protocole.

5.5 Autorisation de signature – Acte de vente – Lot 5 763 048

15-11-427

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

DAUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Carignan, l'acte de vente du lot 5 763 048.

5.6 Dépôt et présentation du rapport du maire sur la situation financière 2015

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2015 ainsi que de la liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant 25 000 \$ et plus.

5.7 Autorisation de signature – Acte de vente – Lot 5 754 661

15-11-428

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

DAUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Carignan, l'acte de vente du lot 5 754 661.

6. FINANCES

6.1 Déboursés du mois d'octobre 2015

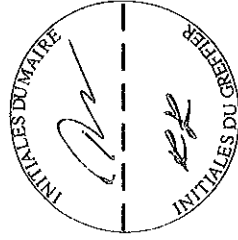
15-11-429

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois d'octobre 2015 pour un montant de 55 083,82 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois d'octobre 2015, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés, pour un montant de 1 707 129,18 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).



No de résolution
ou annotation

15-11-430

Mairie de Carignan

6.2 Transferts budgétaires

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir les frais de services professionnels pour le service de l'urbanisme

Montant	Description du poste	Numéro de poste
30 000 \$	Droit de mutation	01-23312-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
30 000 \$	Services professionnels	02-61000-411

b) Afin de couvrir certaines activités du service des loisirs

Montant	Description du poste	Numéro de poste
3 850 \$	Activités et événements spéciaux	02-70190-499

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
1 050 \$	Culturel	02-70290-412
200 \$	Déplacement du personnel	02-70190-310
2 600 \$	Fêtes communautaires	02-70160-519

6.3 Dépôt – Liste des engagements

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 24 septembre au 20 octobre 2015.

6.4 Dépôt – Rapport semestriel # 2 – Année 2015

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier du rapport semestriel numéro 2 pour l'année 2015.

7. TRAVAUX PUBLICS

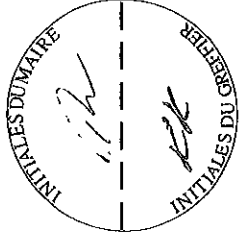
7.1 Autorisation – Appropriation de surplus – Raccordement d'aqueduc – CPE Plaisir d'enfant

15-11-431

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'appropriation d'une somme de 8 000 \$ afin de couvrir les coûts d'honoraires professionnels de forage pour la confection du devis dans le cadre du projet de raccordement d'aqueduc du CPE Plaisir d'enfant;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

budgétaire 02-31000-411, sous réserve d'une appropriation des surplus affectés eau.

7.2 Octroi de contrat – Service internet – Réservoir Henriette – Abrogation de la résolution 15-07-264

15-11-432

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de service internet pour le réservoir Henriette à Vidéotron, au montant de 79,05 \$ par mois, toutes taxes comprises;

D'ABROGÉER la résolution 15-07-264 afin que cette dernière soit nulle et sans effet;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-41200-331.

7.3 Approbation et autorisation – Servitude – Lots 2 600 756 et 2 600 757 pties 2 601 062 pties à 2 601 069 pties, 2 601 072 pties, 4 910 875 pties et 4 910 876 pties

15-11-433

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan procède à des travaux municipaux d'infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT que les travaux sont exécutés en servitude, en façade des propriétés privées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Carignan, l'acte de servitude affectant les lots nos 2 600 756 et 2 600 757 pties, 2 601 062 pties à 2 601 069 pties, 2 601 072 pties, 4 910 875 pties et 4 910 876 pties.

7.4 Octroi de contrat – Fourniture de granulats en vrac – Novembre 2015 à octobre 2018

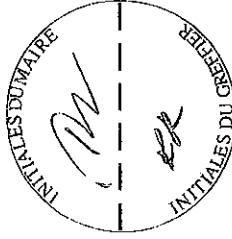
15-11-434

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture de granulats en vrac de novembre 2015 à octobre 2018;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Bulle de Carignan

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture de granulats en vrac de novembre 2015 à octobre 2018 à Construction DJL inc., pour un montant total de 297 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531, 02-41500-529, 02-70150-519, 02-70150-529, 02-41300-529 et 02-41310-529.

7.5 Autorisation de paiement – Libération de la retenue contractuelle – Travaux d'infrastructures du secteur de l'île Goyer – Renouvellement des conduites d'eau potable

15-11-435

CONSIDÉRANT la résolution 13-05-219 octroyant le contrat de renouvellement des conduites d'eau potable dans le secteur de l'île Goyer à Construction DJL inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 5 653,81 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction DJL inc. en guise de libération de la retenue contractuelle;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-13600-098.

7.6 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires dans le cadre des travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Bellerive

15-11-436

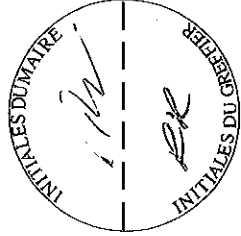
CONSIDÉRANT la résolution 14-09-348 octroyant le contrat pour les travaux de réfection de trois (3) ponceaux et de la chaussée du chemin Bellerive au sud de Grande Allée, du chenal des Amarantes sur la rue des Deux-Rivières et sur la rue des Tulipes, à l'entreprise Construction Beaudin et Courville 2010 inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 6 680,05 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Beaudin et Courville 2010 inc. en guise de travaux supplémentaires;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-00465-411.

7.7 Autorisation de paiement – Libération de la retenue contractuelle – Travaux de remplacement de trois ponceaux, rue des Tulipes, rue des Deux-Rivières et sur le chemin Belleive

15-11-437

CONSIDÉRANT la résolution 14-09-348 octroyant le contrat pour les travaux de réfection de trois (3) ponceaux et de la chaussée du chemin Belleive au sud de Grande Allée, du chenal des Amarantes sur la rue des Deux-Rivières et sur la rue des Tulipes, à l'entreprise Construction Beaudin et Courville 2010 inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 20 602,70 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Beaudin et Courville 2010 inc. en guise de libération de la retenue contractuelle;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-13600-107.

7.8 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires – Éclairage de rue sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières

15-11-438

CONSIDÉRANT la résolution 14-07-280 octroyant le contrat de fourniture et d'installation d'un système d'éclairage sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières, à l'entreprise A. Lecompte & Fils inc.;

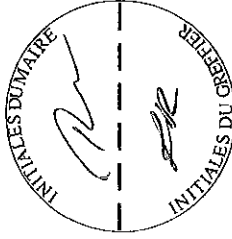
CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 5 091,09 \$, taxes incluses, à l'entreprise A. Lecompte & Fils inc. en guise de travaux supplémentaires;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 22-00464-411 et 55-13600-110.



No de résolution
ou annotation

Bulle de Carignan

7.9 Autorisation de paiement – Acceptation provisoire et libération de la retenue contractuelle – Éclairage de rue sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières

15-11-439

CONSIDÉRANT la résolution 14-07-280 octroyant le contrat de fourniture et d'installation d'un système d'éclairage sur le pont de l'île Goyer et sur la rue des Deux-Rivières, à l'entreprise A. Lecompte & Fils inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de service génie et infrastructures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement d'une somme de 3 093,06 \$, taxes incluses, à l'entreprise A. Lecompte & Fils inc. en guise de libération de la retenue contractuelle;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 22-00464-411 et 55-13600-110.

7.10 Autorisation – Demande de CA – Faubourg Carignan

15-11-440

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de Faubourg Carignan inc. afin de réaliser un projet assujéti à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relativement au projet de développement commercial no 2015-047 de Faubourg Carignan.

8. URBANISME

8.1 Dérogation mineure 15-DM-20 – Lots 5 695 636 et 5 695 637 – 2011, rue des Roses

15-11-441

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet, dans le cadre d'une opération cadastrale, de rendre réputée conforme la marge de recul latérale gauche de la résidence de 1,73 m, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul latérale de 2 m dans cette zone;

EN CONSÉQUENCE :

Bill de Carignan

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet, dans le cadre d'une opération cadastrale, de rendre réputée conforme la marge de recul latérale gauche de la résidence de 1,73 m pour la propriété sise au 2011, rue des Roses, soit les lots 5 695 636 et 5 695 637.

8.2 Dérogation mineure 15-DM-22 – Lots 5 745 541 et 5 745 542 – Rue du Granit

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet, dans le cadre d'une opération cadastrale, de rendre réputées conformes des largeurs respectives de 19 et de 19,65 m pour les lots nos 5 745 541 et 5 745 542 projetés, alors que la réglementation en vigueur exige une largeur minimale de 20 m;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet, dans le cadre d'une opération cadastrale, de rendre réputées conformes des largeurs respectives de 19 m et de 19,65 m pour les lots nos 5 745 541 et 5 745 542 projetés, conformément au plan projet de lotissement de Fabien Grutman, arpenteur-géomètre, daté du 10 juin 2015, minute 39 188.

8.3 Dérogation mineure 15-DM-23 – Lot 2 601 468 – Rue Bernard-Boucher

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la marge de recul avant de 11,35 m de la résidence projetée, alors que la réglementation en vigueur exige une marge de recul avant de 15 mètres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

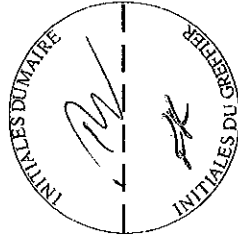
D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la marge de recul avant de 11,35 m de la résidence projetée, pour le lot 2 601 468, rue Bernard-Boucher, conformément au certificat de localisation de Christian Léger, arpenteur-géomètre, daté du 29 mai 2012, minute 4756.

8.4 Demande 15-PIIA-41 – Lot 5 695 637 – Rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIJA concernant le plan de construction résidentielle pour le lot 5 695 637;

EN CONSÉQUENCE :





No de résolution
ou annotation

ville de Warignan

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction résidentielle pour le lot 5 695 637, tel que déposé au Service de l'urbanisme le 3 septembre 2015;

LE tout conditionnel à l'augmentation de la proportion de maçonnerie en façade avant et l'ajout d'éléments architecturaux autour des ouvertures et sous la corniche pour les façades avant et latérales, ainsi qu'au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.5 Demande 15-PIIA-43 – Lot 4 947 012 – 3722, rue Lyse-Marcil

15-11-445

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le deuxième projet de construction résidentielle modifié par le retrait des espaces habitables au-dessus du garage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le deuxième projet de construction résidentielle pour le lot 4 947 012, soit le 3722, rue Lyse-Marcil, tel qu'illustré aux plans modifiés de Gilles Pothier, datés du 15 août 2015 et déposés au Service de l'urbanisme le 14 septembre 2015;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.6 Demande 15-PIIA-44 – Lots 5 298 876 à 5 298 878 – 3084 à 3092, boulevard Désourdy

15-11-446

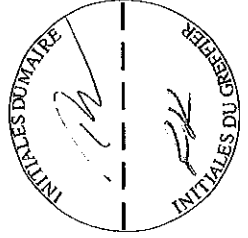
CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant une série de modèles de maisons unifamiliales;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la demande de PIIA concernant les modèles Contemporain 1 à 14 de Plans Design, présentés par Constructions Jasmont inc. au Service de l'urbanisme le 23 septembre 2015, pour les lots 5 298 876 à 5 298 878, soit le 3084 à 3092, boulevard Désourdy;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.



No de résolution
ou annotation

15-11-447

Billé de Carignan

8.7 Demande 15-PIIA-45 – Lot 2 343 460 – 3768, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de rénovation extérieure de la résidence existante sur le lot 2 343 460, soit le 3768, chemin Sainte-Thérèse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de rénovation extérieure de la résidence existante pour le lot 2 343 460, soit le 3768, chemin Sainte-Thérèse, tel qu'illustré aux plans d'Éric Laberge, technologue, projet 1533, datés du 2 septembre 2015 et déposés au Service de l'urbanisme le 24 septembre 2015;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.8 Demande 15-PIIA-46 – Lots 5 566 609, 5 566 610, 5 566 617 et 5 566 618 – Rue Marie-Anne Ouest

15-11-448

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction résidentielle pour les lots 5 566 609, 5 566 610, 5 566 617 et 5 566 618;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de construction résidentielle pour les lots 5 566 609, 5 566 610, 5 566 617 et 5 566 618, tel qu'illustré aux plans réalisés par Mustapha Nabih, technologue, datés du 2 avril 2015, contrat P-369-01, et déposés au Service de l'urbanisme le 28 septembre 2015;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.9 Demande 15-PIIA-47 – Lot 4 947 013 – 3726, rue Lyse-Marcil

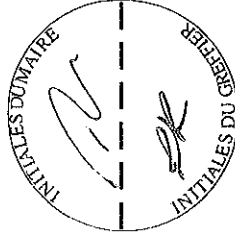
15-11-449

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle pour le lot 4 947 013, soit le 3726, rue Lyse-Marcil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une résidence unifamiliale isolée de 2 étages avec garage annexé, tel que



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

déposé au Service de l'urbanisme le 1^{er} octobre 2015, pour le lot 4 947 013, soit le 3726, rue Lyse-Marcil;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.10 Demande 15-PIIA-48 – Lot 4 946 975 – 3652, rue Gérard-La Palme

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le plan de construction résidentielle pour le lot 4 946 975, soit le 3652, rue Gérard-La Palme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une résidence unifamiliale isolée avec garage annexé tel que déposé au Service de l'urbanisme le 2 octobre 2015, pour le lot 4 946 975, soit le 3652, rue Gérard-La Palme;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.11 Demande 15-PIIA-49 – Lot 2 600 386 – 1621, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de reconstruction et d'agrandissement de la résidence pour le lot 2 600 386, soit le 1621, rue des Roses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de reconstruction et d'agrandissement de la résidence, tel qu'illustré aux plans de Daniel Beaudoin, datés de septembre 2015 et déposés au Service de l'urbanisme le 2 octobre 2015, pour le lot 2 600 386, soit la propriété sise au 1621, rue des Roses;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.12 Demande 15-PIIA-50 – Lot 2 600 446 – 2151, rue des Roses

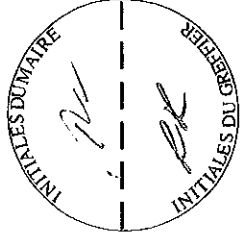
CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction résidentielle pour le lot 2 600 446, soit le 2151, rue des Roses;

EN CONSÉQUENCE :

15-11-450

15-11-451

15-11-452



No de résolution
ou annotation

ville de Warignan

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de construction d'une résidence isolée, tel qu'illustré aux plans de Line Lautin, architecture et design, déposés au Service de l'urbanisme le 2 octobre 2015, pour le lot 2 600 446, soit le 2151, rue des Roses;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.13 Demande 15-PIIA-51 – Lot 2 600 136 – Rue des Érables

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction résidentielle pour le lot 2 600 136;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée, tel qu'illustré aux plans de PE Couplans, datés de janvier 2013, pour le lot 2 600 136;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.14 Demande 15-PIIA-52 – Lot 2 600 097 – 1831, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet d'agrandissement en cour arrière de la résidence pour le lot 2 600 097, soit le 1831, rue des Roses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

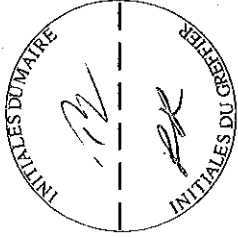
D'APPROUVER le projet d'agrandissement de la résidence en cour arrière, tel qu'illustré aux plans de Concept Michel Boisvert, déposés au Service de l'urbanisme le 2 octobre 2015, pour le lot 2 600 097, soit le 1831, rue des Roses;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.15 Demande 15-PIIA-53 – Lot 2 598 841 – 1736, rue des Tulipes

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le deuxième projet de construction résidentielle pour le lot 2 598 841, soit le 1736, rue des Tulipes;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

ville de Carignan

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le deuxième projet de construction résidentielle tel qu'illustré aux plans de Pro-Fab, déposés au Service de l'urbanisme le 9 octobre 2015, pour le lot 2 598 841, soit le 1736, rue des Tulipes;

LE tout conditionnel au respect des objectifs d'aménagement relatifs à l'aménagement paysager prévus au règlement no 244.

8.16 Demande 15-CPTAQ-06 – Lot 2 599 882 – 2100, chemin Bellerive

CONSIDÉRANT la résolution 12-02-60 appuyant la demande d'autorisation à la CPTAQ pour la subdivision, à des fins de vente, d'un lot de 43 hectares;

CONSIDÉRANT le refus de la CPTAQ qualifiant d'excessive la superficie de 5 hectares à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande d'appui présentée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande d'autorisation à la CPTAQ afin de conserver 2,4 hectares, incluant une résidence et des bâtiments, pour ensuite procéder à une subdivision à des fins de vente d'un lot de 45,6 hectares.

8.17 Approbation – Projet de lotissement avec ouverture de rue – Boisé de Carignan phase IV

CONSIDÉRANT le plan de lotissement avec ouverture de rue représentant la phase IV du Boisé de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de lotissement avec ouverture de rue représentant les lots 5 788 451 à 5 788 476, tel qu'illustré sur le plan préparé par Vital Roy, arpenteur-géomètre, daté du 3 septembre 2015, dossier 25664-01, minute 46 289.

8.18 Abrogation de la résolution 15-05-191 – Boisé de Carignan Phases IV et V

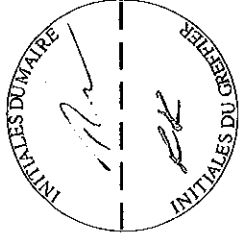
CONSIDÉRANT la résolution 15-05-191 autorisant, sous certaines conditions, la relocalisation d'un talus antibruit sur le lot 2 599 130;

CONSIDÉRANT la demande de relocalisation du promoteur;

15-11-456

15-11-457

15-11-458



No de résolution
ou annotation

ville de Varignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'ABROGER la résolution 15-05-191 et de maintenir la localisation du futur talus antibruit sur le lot 5 298 916.

8.19 Nomination – Membres du Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT l'arrivée à échéance des mandats de quatre (4) membres « citoyens » du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

DE nommer mesdames Geneviève Morin et Kathy Lepage ainsi que monsieur Paul Larouche à titre de membres « citoyens » du Comité consultatif d'urbanisme;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-311.

8.20 Prolongation de mandat – Chef de service, aménagement du territoire

CONSIDÉRANT la résolution 14-05-186 nommant, entre autres, madame Ilka Grosskopf, urbaniste, au poste de chef de service, aménagement du territoire, pour une période de 12 mois;

CONSIDÉRANT la résolution 15-04-140 prolongeant jusqu'au 30 novembre 2015 le mandat de madame Grosskopf;

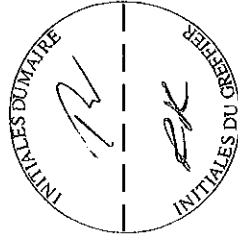
CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

DE PROLONGER, et ce jusqu'au 30 juin 2016, le mandat de madame Ilka Grosskopf, chef de service, aménagement du territoire;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-61000-141, sous réserve d'un transfert provenant du poste budgétaire 01-23312-000.



No de résolution
ou annotation

15-11-461

Ville de Carignan

8.21 Octroi de contrat – Abattage de frênes sur le domaine public de la Ville

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres afin d'obtenir des soumissions pour les travaux d'abattage de frênes sur le domaine public de la Ville;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat pour les travaux d'abattage de frênes sur le domaine public de la Ville à ArborEco, au montant de 52 821,24 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-47000-419, sous réserve d'une appropriation des surplus non affectés.

8.22 Octroi de contrat – Expertise agronomique – Projet de parc industriel

CONSIDÉRANT l'offre de service d'une expertise agronomique pour la CPTAQ dans le dossier de demande d'exclusion et d'autorisation d'un projet de parc industriel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services professionnels en expertise agronomique pour la CPTAQ dans le dossier de demande d'exclusion et d'autorisation d'un projet de parc industriel à Daniel Labbé, agronome, au montant de 5 074,88 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, ladite offre de service;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-61000-411, sous réserve d'une appropriation des surplus accumulés.

8.23 Octroi de contrat – Étude historique – Évolution du milieu naturel

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude historique de l'évolution du milieu naturel

dans le secteur situé au sud de la carrière, soit les zones MN2-156 et MN2-157, à la firme WSP Canada inc., au montant de 4 828,95 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-61000-411, sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-23312-000.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

10.1 Handi-Bus inc. – Approbation du budget 2016

15-11-464

CONSIDÉRANT la résolution no 2015-042 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2016 adoptée par les administrateurs du transport adapté Handi-Bus inc.;

CONSIDÉRANT que le montant de notre quote-part pour 2015 s'établit à 69 432 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de Handi-Bus inc. pour l'année 2016, au montant de 1 010 062 \$, et de verser un montant de 69 432 \$ représentant la quote-part pour la Ville de Carignan, afin de participer au service de transport adapté;

QUE ladite quote-part sera payée en deux (2) versements, soit le 1^{er} février 2016 et le 1^{er} mai 2016;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-37000-972.

10.2 Approbation de la grille tarifaire 2016 – Handi-Bus inc.

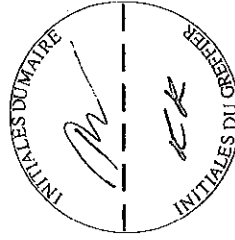
15-11-465

CONSIDÉRANT la résolution no 2015-041 concernant la grille tarifaire 2016 adoptée par les administrateurs du transport adapté Handi-Bus inc.;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 48.41 de la *Loi sur les transports*, L.R.Q. chapitre T-12, le conseil municipal de Carignan doit approuver par résolution la nouvelle grille tarifaire de Handi-Bus inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'APPROUVER la grille tarifaire 2016 de Handi-Bus inc. ci-dessous, pour le service de transport adapté :

Grille tarifaire 2016 – Handi-Bus inc.

Destination	1 ^{er} janvier 2016
BILLETS UNITAIRES	
Intra zone 1	Gratuit*
Intra zone 2_Marieville	Gratuit*
Intra zone 2 ou 3	4,50 \$
Zone 2 vers zone 1 ou zone 3 vers 2 vice-versa	5,00 \$
Zone 3 vers zone 1 vice-versa	5,50 \$
Zone 1 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	7,50 \$
Zone 2 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	8,00 \$
Zone 3 vers zone 4 Saint-Jean-sur-Richelieu	9,00 \$
Zone 1 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	8,50 \$
Zone 2 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,00 \$
Zone 3 vers zone 5 Longueuil + Couronne Sud	9,50 \$
Zone 1 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	10,50 \$
Zone 2 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,00 \$
Zone 3 vers zone 6 Montréal + Mtl métropolitain	11,50 \$
Zone 1 vers zone 7 Granby	11,50 \$
Zone 2 vers zone 7 Granby	11,00 \$
Zone 3 vers zone 7 Granby	10,50 \$
LIVRET	
Livret de 20 billets de 2,00 \$	36,00 \$
Livret de 20 billets de 0,50 \$	9,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	45,00 \$
LAISSEZ-PASSER / CARTE MENSUELLE	
Carte mensuelle intra zone 1, 2 et 3 Handi-Bus	119,50 \$

- Zone 1 : Chambly, Richelieu, Carignan
- Zone 2 : Saint-Mathias-sur-Richelieu, Marieville
- Zone 3 : Sainte-Angèle-de-Monnoir, Rougemont, Saint-Césaire
- Zone 4 : Saint-Jean-sur-Richelieu
- Zone 5 : Longueuil (arr. Greenfield Park, arr. St-Hubert et Vieux-Longueuil) + Couronne Sud
- Zone 6 : Montréal (arr. Plateau Mont-Royal) + Montréal métropolitain
- Zone 7 : Granby

* La gratuité est offerte aux usagers des municipalités de Chambly, Richelieu, Carignan et Marieville sur leur secteur uniquement

10.3 Autorisation de paiement – 13^e Souper bénéfique – Maison Simonne Monet-Chartrand

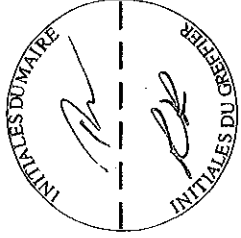
15-11-466

CONSIDÉRANT l'invitation à la soirée bénéfice de la Maison Simonne Monet-Chartrand;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller André Mylocopos et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'achat de 3 billets au coût de 175 \$ chacun, pour la soirée bénéfice au profit de la Maison Simonne Monet-Chartrand;



No de résolution
ou annotation

Bill de Carignan

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.4 Demande de prêt de salle – Carrefour Familial du Richelieu

15-11-467

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le prêt de la salle du centre multifonctionnel à l'organisme Carrefour Familial du Richelieu les 21, 22 et 23 avril 2016 dans le cadre de l'évènement bénéfice « L'art à la portée de tous ».

10.5 Demande de commandite – L'Atelier lyrique de Chambly

15-11-468

CONSIDÉRANT la demande de commandite de l'Atelier lyrique de Chambly dans le cadre de la causerie-concert « 400 ans d'opéra » en partenariat avec l'Opéra de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'Atelier lyrique de Chambly un montant de 100 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.6 Demande d'aide financière – La Corne d'abondance

15-11-469

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de La Corne d'abondance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

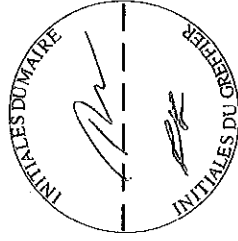
D'ACCORDER à La Corne d'abondance un montant de 250 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.7 Autorisation de porte-à-porte – Aux sources du Bassin de Chambly

15-11-470

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de l'organisme aux sources du Bassin de Chambly afin d'effectuer du porte-à-porte sur le territoire de la Ville afin d'amasser denrées et argent;



No de résolution
ou annotation

Bill de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à l'organisme aux sources du Bassin de Chambly l'autorisation de faire du porte-à-porte pour la cueillette de denrées et argent lors de la journée du 28 novembre 2015;

DAUTORISER l'organisme aux sources du Bassin de Chambly à procéder à la cueillette de dons sur les coins de rues Salaberry et Grande Allée, ainsi qu'au coin de la route 112 et du chemin de Chambly, le vendredi 27 novembre 2015, entre 15 h et 18 h 30.

10.8 Appropriation de surplus – Soirée reconnaissance des bénévoles

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'appropriation d'une somme de 4 500 \$ pour l'organisation d'une soirée reconnaissance des bénévoles;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70190-499 sous réserve d'une appropriation des surplus non affectés.

10.9 Invitation – Dégustation de vins et fromages – Association Québec-France

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

DE faire l'achat d'un (1) billet, au coût de 50 \$, pour la dégustation de vins et fromages au profit de l'Association Québec-France Chambly, Vallée-du-Richelieu qui aura lieu le 7 novembre prochain;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.10 Demande de commandite – Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly – Souper bénéfice

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly dans le cadre de son souper bénéfice;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

15-11-471

15-11-472

15-11-473



No de résolution
ou annotation

18 Ville de Carignan

D'ACCORDER à la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly un montant de 100 \$ correspondant à une demi-page du programme-souvenir;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

11. ENVIRONNEMENT

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Autorisation – Installation d'un Croque-Livres à Carignan

15-11-474

CONSIDÉRANT la demande d'installation d'un Croque-Livres par le Club Optimiste de Chambly;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction des loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'un Croque-Livres à même une propriété de la Ville située à proximité de l'un des CPE Plaisir d'enfant et/ou du Centre multifonctionnel et/ou encore, au parc de la Plume Magique.

13. RÉGLEMENTATION

13.1 Avis de motion – Règlement no 470-U Règlement du plan d'urbanisme

15-11-475

Avis de motion est donné par la conseillère Lorraine Moquin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement du plan d'urbanisme no 470-U.

13.2 Avis de motion – Règlement no 471-U Règlement de zonage

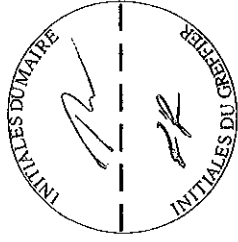
15-11-476

Avis de motion est donné par la conseillère Anne Poussard à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement de zonage no 471-U.

13.3 Avis de motion – Règlement no 472-U Règlement de lotissement

15-11-477

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Synnott à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement de lotissement no 472-U.



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

13.4 Avis de motion – Règlement no 473-U Règlement des permis et certificats

15-11-478

Avis de motion est donné par la conseillère Anne Poussard à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement des permis et certificats no 473-U.

13.5 Avis de motion – Règlement no 474-U Règlement relatif aux dérogations mineures

15-11-479

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Synnott à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement relatif aux dérogations mineures no 474-U.

13.6 Avis de motion – Règlement no 475-U Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

15-11-480

Avis de motion est donné par la conseillère Lorraine Moquin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) no 475-U.

13.7 Avis de motion – Règlement no 476-U Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

15-11-481

Avis de motion est donné par le conseiller André Mylocopos à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no 476-U.

14. INFORMATIONS

15. DIVERS

15.1 Mandat – Représentation – Requête introductive d'instance en nullité

15-11-482

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance en nullité instituée par 9017-6777 Québec inc. et 9278-7647 Québec inc. contre la Ville de Carignan dans le dossier numéro 505-17-008493-159 du district judiciaire de Longueuil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Patrick Marqués, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

DE mandater Me Paul Adam, de la firme Dufresne Hébert Comeau, afin de représenter la Ville de Carignan dans le cadre de la requête introductive d'instance en nullité instituée par 9017-6777 Québec inc. et 9278-7647 Québec inc. contre la Ville de Carignan dans le dossier numéro 505-17-008493-159 du district judiciaire de Longueuil;


Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-14000-412.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller André Mylocopos, appuyé par le conseiller Patrick Marquès et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 01.


Rémi Raymond
Greffier


René Fournier
Maire

15-11-483

No de résolution
ou annotation

